

IL EST TEMPS DE VALORISER LES TRAVAILLEURS

Participez à la journée d'actions du 25 février

Tous les deux ans, les syndicats et les employeurs négocient un accord interprofessionnel (AIP). Ces négociations déterminent le montant de l'augmentation des salaires pour les deux prochaines années. Mais elles portent également sur l'augmentation du salaire minimum, les possibilités d'emploi pour les jeunes, les fins de carrière, le temps de travail, la mobilité etc.

Ces négociations ont commencé en décembre et n'avancent pas! Pourquoi?

Les employeurs veulent accorder **une augmentation de salaire de maximum 0,4 % brut!** Une gifle pour le monde du travail. En échange, ils veulent **plus de flexibilité de la part des travailleurs** (plus d'heures supplémentaires, plus de travail de nuit, ...) en utilisant le prétexte de la crise du coronavirus.

Il existe bien sûr des secteurs où l'impact de la crise est très fort. Mais de **nombreux secteurs et entreprises se portent bien et réalisent des profits importants.** Aujourd'hui, on ne laisse que des miettes aux travailleurs en se cachant derrière la loi de 96, qui bloque la marge salariale, et bloque les négociations.

Ces derniers mois, vous avez exercé vos fonctions dans des circonstances très difficiles. C'est vous qui avez maintenu l'économie en état de marche.

Vous méritez d'être valorisés, pas seulement en paroles mais aussi via vos salaires.

De meilleurs salaires sont donc bons pour vous et vos familles mais aussi pour l'ensemble de notre économie grâce à l'amélioration du pouvoir d'achat.

A travers cette journée d'actions, nous voulons convaincre les employeurs et le gouvernement de l'importance de disposer:

- ▶ D'une norme salariale indicative. Les secteurs et les entreprises en bonne santé devraient pouvoir accorder une augmentation de salaire supérieure à 0,4 %,
- ▶ D'une augmentation importante du salaire minimum,
- ▶ De fins de carrière aménagées avec des prépensions et des crédits-temps de fin de carrière. Pas des carrières longues sans cadres adéquats.
- ▶ De meilleurs accords sur la mobilité pour que chacune et chacun obtienne un budget mobilité.
- ▶ D'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée via notamment la réduction collective du temps de travail.

